



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/contre-le-travail-des-enfants.html>

# **\*Contre le travail des enfants ? Points de vue du sud \*, Une publication du Centre Tricontinental**

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2009

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

Vient de sortir de presse, un nouveau numéro de la revue "Alternatives Sud" : \*Contre le travail des enfants ?\*

Points de vue du Sud. Editions Syllepse - Centre tricontinental. Volume XVI (2009), n°1

La problématique du travail des enfants, particulièrement cruciale dans les pays du Sud, a bénéficié ces dernières années d'une attention grandissante de la part des politiques, des médias et du public. Plus de 200 millions d'enfants seraient concernés. La charge émotive qui habite les discours, aussi légitime soit-elle, masque toutefois la complexité du phénomène. Déclarer une incompatibilité entre le travail et l'enfant est d'abord une position située historiquement, socialement et culturellement. Selon les lieux et les époques, l'enfant peut aussi être considéré comme sujet responsable et acteur socioéconomique à part entière, et son travail comme un mode de socialisation valorisant et structurant.

Quand et où commence l'exploitation ? Quels sont les déterminants de la mise au travail précoce ou forcée ? Si la pauvreté &mdash; des ménages, des systèmes éducatifs, des nations &mdash; apparaît bien comme le premier facteur contextuel qui favorise le travail des enfants, les figures de l'exploitation renvoient aussi aux logiques économiques, politiques et juridiques de modèles de développement et de rapports Nord-Sud injustes et inégalitaires.

Parmi les initiatives prises au nom de « l'intérêt supérieur de l'enfant », un clivage persiste. Alors que les principales institutions internationales mobilisées sur cette question axent leurs priorités sur le respect des « droits des enfants », bien des organisations sociales du Sud luttent, elles, pour les « droits des enfants travailleurs ».

Juste une nuance de vocabulaire ou des approches radicalement opposées ?

Pour commander cette publication, rendez-vous sur le site du cetri, [www.cetri.be](http://www.cetri.be).

Bonne lecture !